



Combien puis-je louer ??????????

Par **FRANCE83**, le **12/09/2009** à **21:00**

Bonjour,
J'ai un bien immobilier sous la loi ROBIEN , villa de 120m² plus un studio 40m². Ce bien se trouve a HYERES dans le VAR ! Combien puis-je le louer? Il y a garage , jardin 250m², cloturé , dans un petit lotissement. Merci par avance de votre réponse .

Par **Patricia**, le **13/09/2009** à **17:51**

Bonsoir,
La zone qui vous concerne est la A. Côte d'Azur (bande littorale).
21,02 euros par m².
La surface en prendre en compte est la surface habitable augmentée de la moitié des annexes (cave, balcon...), dans la limite de 8 m².
Pour votre villa de 120 m², je calcule : 2522 euros, Hors charges.
Avec en sus superficie (que je ne connais pas) du garage et si il y a balcon, cave ???
Pour le studio, 840 euros, pareil, H.C.
Je ne sais pas à qui vous souhaitez les louer. Mais une parenthèse :
Il me semble (et sans vouloir trop m'avancer), qu'une acquisition faite sous la loi Robien, ne peut être louée qu'à une personne rattachée au foyer fiscal.
Peut-être je me trompe ou confonds... ???